CLUB DE PARAPENTE
"Les Ailes du Levant"
asbl

TRIMESTRIEL N°26

ASCENDANCE

Le petit journal des parapentistes montois et du Centre.

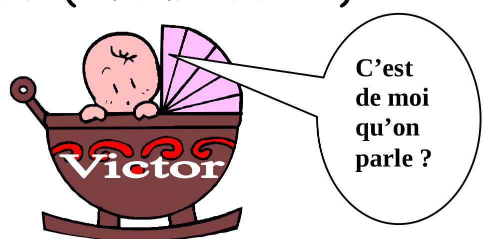
- Juillet 2009 -

Edito

SOMMAIRE :

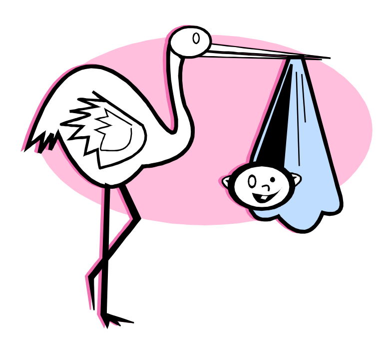






Carnet « Rose »

Nous commencerons ce journal par une bonne nouvelle…
Le 29 juin dernier notre ami Guy Lechien nous a annoncé la naissance de son fils Victor. Victor a vu le jour à 14h05 et s'est vite emparé du gsm de son papa pour annoncer la bonne nouvelle à tout le monde…
Etant donné que nous ne disposons pas encore de photos du bébé, nous publions la photo du papa lors du barbecue. Suivant la formule consacrée : la maman et le bébé se portent bien. Toutes nos félicitations aux heureux parents.





Guy est à droite sur la photo…

Cotisations FBVL 2009 – BVVF-lidgelden 2009

	Zonder verzekering (1) / Sans assurance (2)	Met verzekering / Avec assurance (3)(8)
Gewoon lid / Membre normal	55 €	80 €
Eerste lidjaar / Première affiliation	40 €	65 €
Na 31-8-2009 / Après le 31-8-2009	15 €	40 €
Assurance RC passagers biplace (4) / Verzekering BA duo-passagiers (5)		+ 150 € ou/of + 300 €
Assurance moteur auxiliaire (6) / Verzekering hulpmotor (7)		+ 25 € ou/of + 75 €

(1) De lidkaart wordt pas afgeleverd indien u een bewijs opstuurt naar het BVVF-secretariaat dat u een verzekering Burgerlijke Aansprakelijkheid voor het beoefenen van deltavliegen en/of parapente bezit (polisblad en bewijs van betaling).

(2) La carte de membre n'est délivrée que si vous envoyez au secrétariat de la FBVL la preuve que vous êtes assuré en Responsabilité Civile pour la pratique du deltaplane et/ou du parapente (feuille de police et preuve de payement).

(3) Dekking mogelijk van 20-12-2008 tot 31-12-2009. / Couverture possible du 20 décembre 2008 jusqu'au 31 décembre 2009.

(4) Assurance Responsabilité Civile complémentaire (en plus de la cotisation et l'assurance normale) vis à vis de tiers transportés, jusqu'à 325.000 € par passager (sans franchise), uniquement pour les pilotes détenant le brevet FBVL de Pilote Biplace. L'assurance peut être prise par aile/voile, avec la possibilité d'assurer plusieurs Pilotes Biplace brevetés quand ils volent sur cette aile/voile. Prime par aile/voile : 300 € ; par pilote : 150 €.

(5) Bijkomenden verzekering (bovenop het normale lidgeld met verzekering) Burgerlijke Aansprakelijkheid ten opzichte van vervoerde derden tot 325.000 € per passagier (zonder vrijstelling), enkel voor piloten die houder zijn van het BVVF-brevet van Duo-Piloot.
De verzekering kan genomen worden per vleugel/scherm, waarbij meerdere gebrevetteerde Duo-Piloten verzekerd kunnen zijn als ze vliegen op deze vleugel/scherm. Premie per vleugel/scherm: 300 €: per piloot: 150 €.

(6) Assurance complémentaire (en plus de la cotisation et l'assurance normale) uniquement pour Pilotes XC brevetés (et pour le paramoteur uniquement s'ils sont membre de la Fédération Belge de Paramoteur. Moyennant le supplément de 50 €, la FBVL règle votre cotisation FBPM).
Ne couvre que les parapentes et les deltas avec moteur auxiliaire, décollables à pied (et donc pas les paramoteurs à tricycle ni les DPM).

(7) Bijkomende verzekering (bovenop het normale lidgeld met verzekering) uitsluitend voor gebrevetteerde XC-Piloten (en voor paramotor enkel als men lid is van de Belgische Paramotor Federatie. Mits een supplement van 50 € betaalt de BVVF uw BPMF-lidgeld). Deze verzekeringsuitbreiding dekt enkel parapentes en delta's met hulpmotor die te voet kunnen gestart worden (en dus geen paramotors met trikes noch DPM's).

PAYEMENT UNIQUEMENT PAR VIREMENT AVEC MENTION COMPLETE DU NOM ET DE L'ADRESSE SUR LE COMPTE FBVL:
BETALING ENKEL PER OVERSCHRIJVING MET VOLLEDIGE VERMELDING VAN NAAM EN ADRES OP BVVF-BANKREKENING:

ING 310-0902218-10 - IBAN: BE41 3100 9022 1810 - BIC : BBRU BEBB

ouverture par l'assurance dés payement de la cotisation, l'extrait de banque faisant foi. La carte de membre avec attestation d'assurance est délivrée dans les jours qui suivent le payement. L'abonnement à la revue FBVL "Fly!" est compris dans la cotisation.

Dekking door de verzekering vanaf dat het lidgeld betaald werd, het uittreksel geldt als bewijs. De lidkaart met verzekeringsattest wordt afgeleverd in de dagen die volgen op de betaling. Het abonnement op het BVVF tijdschrift "Fly!" is in het lidgeld inbegrepen.

(8) <u>ASSURANCE</u>: AVIABEL, Avenue Louise 54, 1050 Bruxelles, TEL: 02 349 12 11.

<u>Responsabilité Civile pour la pratique du vol libre:</u>

Couverture maximale: 1.500.000 €, augmentée jusqu'aux minima légaux applicables dans les pays suivants: l'Autriche, l'Allemagne et le Danemark.

Franchise dégâts matériels: 150 €.

Franchise dégâts matériel de vol libre: 300 € (les dégâts au matériel de vol libre ne sont pas couverts pour des accidents dus à un atterrissage dans une zone de décollage).

<u>Dégâts corporels suite à un accident de vol libre:</u>

Décès de l'assuré: 3750 €.

Invalidité permanente de l'assuré jusqu'à 7500 € au prorata du taux d'invalidité (franchise jusque 25 % de taux d'invalidité).

Frais médicaux de l'assuré jusqu'à 2500 € (franchise de 250 €).

Frais de recherche et de sauvetage de l'assuré jusqu'à 2500 €.

<u>Extension territoriale:</u>

Le monde entier à l'exclusion de : l'Afghanistan, l'Algérie, la Bosnie, le Burundi, le Cabinda, la République Centrafricaine, la Colombie, le Congo (Brazzaville), la République Démocratique du Congo, l'Equateur, l'Eritrée, l'Ethiopie, l'Iraq, l'Iran, la Côte d'Ivoire, le Jammu et le Kashmir, le Kosovo, le Libéria, le Nagorno-Karabach, le Népal, le Nigeria, le Pakistan, le Pérou, la Sierra Léone, la Somalie, le Soudan, le Sri Lanka, la Syrie, la Chéchéno-Ingouchie, le Yémen et tous les pays où se déroule un conflit armé ou une guerre.

(8) <u>VERZEKERING</u>: AVIABEL, Louizalaan 54, 1060 Brussel, TEL: 02 349 12 11.

<u>Burgerlijke Aansprakelijkheid voor de vrije vlucht –sport:</u>

Maximale dekking: 1.500.000 €, uitgebreid tot de aldaar wettelijk vereiste minima in de volgende landen: Oostenrijk, Duitsland en Denemarken.

Vrijstelling materiële schade: 150 €.

Vrijstelling schade vrije vlucht -materiaal: 300 € (schade aan vrije vlucht -materiaal is niet gedekt indien ze het gevolg is van een landing op een startzone).

<u>Lichamelijk letsel ten gevolge van een vrije vlucht-ongeval:</u>

Overlijden van verzekerde: 3750 €.

Permanente invaliditeit van verzekerde tot 7500 €, proportioneel aan de invaliditeitsgraad (vrijstelling tot 25 % invaliditeitsgraad).

Medische kosten van verzekerde tot 2500 € (vrijstelling: 250 €).

Opsporings en reddingskosten van verzekerde tot 2500 €.

<u>Geografische uitgestrektheid:</u>

Wereldwijd met uitzondering van: Afghanistan, Algerije, Bosnië, Burundi, Cabinda, Centraal Afrikaanse Republiek, Colombia, Congo (Brazzaville), Democratische Republiek Congo, Equator, Eritrea, Ethiopië, Irak, Iran, Ivoorkust, Jammu & Kashmir, Kosovo, Liberia, Nagorno-Karabach, Nepal, Nigeria, Pakistan, Peru, Sierra-Leone, Soedan, Somalië, Sri Lanka, Syrië, Tsjetsjenië-Ingoezië, Yemen en alle landen of regio's waar een gewapend conflict of oorlog plaats heeft.

Infos - sites ....

Terril de Strépy

Les travaux d'aménagement du déco débuteront finalement le W-E du 22 et 23 août. Le W-E complet a été prévu compte tenu que le sentier pour accéder au déco devra lui aussi être aménagé pour monter au sommet avec les tapis synthétiques. De nombreuses personnes se sont déjà portées volontaires afin d'aider Georges dans ces travaux. Certains d'entre vous passeront aussi la nuit à la belle étoile afin de surveiller le matos. Ca promet une sacré animation nocturne au sommet de ce terril…. D'avance un grand merci à Georges et à tous les bénévoles qui consacreront un peu de leur temps pour l'amélioration de ce déco.

Terril du Levant (Cuesmes)

Pas de nouvelles récentes le concernant mais on imagine quand même que la pelouse du déco a dû bien pousser ces derniers temps étant donné qu'aucune tonte n'a encore été effectuée cette année. Il nous faudra aussi y passer quelques heures pour le rendre aussi nickel que l'an passé à moins qu'une bonne âme l'ai déjà fait ??? De nouvelles manches à air seront aussi à ré-installer au déco et à l'atterro.

Terril d'Hornu

Pour rappel, une convention d'occupation a bel et bien été signée entre le propriétaire du site (IDEA) et la Fédération Belge de Vol Libre ; nous voilà donc complètement en ordre de ce côté là. Concernant le côté Est du terril, étant donné l'avancement des travaux pour le zoning commercial, il va devenir très rapidement interdit d'y voler à la demande de l'IDEA .
Le gazon semé au déco Ouest donne un bon résulat, ça pousse malgré la structure schisteuse du sol. Ca nous encourage d'ailleurs d'étendre l'expérience à de plus grandes surfaces mais comme toujours, c'est le temps qui nous manque. L'idéal serait de dénicher une herse et de gratter une bonne épaisseur de schiste. Un petit tracteur ou un bon 4X4 pourrait aussi convenir pour tracter la herse. Ce serait sans doute la meilleure des solutions pour obtenir un beau décollage mais on a besoin d'un peu de main d'œuvre et d'un peu de patience plutôt que des tapis synthétiques moins naturels. Il y a donc un peu de pain sur la planche… Il est aussi vivement recommandé ne pas atterrir dans les cultures ; les écoles ne sont pas autorisées en ce moment. Tintin et Max sont aussi délégués pour le terril d'Hornu ; ils nous le chou-choutent …
Pas de nouvelles des autres terrils.

Accueil de nouveaux membres.

En ce milieu d'année deux nouveaux pilotes ont rejoints nos rangs : Guy Stoupy, et Pascal Gaereminck.

Guy : Ami de Franco, on voit Guy régulièrement sur les terrils en compagnie de son frère. Si je ne me trompe il vole sous un Yogi (Aérodyne).
Guy faisait partie du groupe qui a installé les tapis au sommet du Roton . Merci Guy, on sait que l'on peut compter sur toi.

Joël



Guy est le 2ème en partant de la gauche

Pascal : Très sympathique pilote, il participe régulièrement pour ne pas dire toujours aux entretiens de nos sites, il a été très heureux de nous accompagner avec sa Paratech lors de notre sortie à Annecy.





Un peu d'amertume.........

C'est avec un peu d'amertume, que nous n'avons pas pu organiser en début d'année l'initiation parapente auprès du groupe de jeunes en décrochage scolaire de la région de La Louvière.
L'asbl TRANSIT, qui était notre intermédiaire auprès de ces jeunes, n'a pu trouver auprès de ceux-ci la motivation nécessaire pour pouvoir y participer.
La déception doit aussi être ressentie par Jean Claude Lievens qui s'investissait dans ce projet depuis pas mal d'années.
De même je pense qu'il faut remercier la section Louvièroise de la Croix Rouge et en particulier son Président Mr Henri Claus qui soutenait financièrement cette action sociale.
Nous devons encore féliciter nos membres qui s'étaient investis, et ce durant plusieurs WE, lors des sessions de découverte du parapente l'année dernière dont le bilan fut très positif.
De mon côté, je suis partant pour relancer le projet début 2010, et je pense que pas mal d'entre nous sont aussi prêts à s'investir à nouveau.

Joël

[Je voudrais ajouter que ces jeunes gens qui étaient prévus aux séances de découverte en début d'année (des dates avaient déjà été convenues) ont malgré tout été faits membres du club pour 2009.
Tout avait été très clairement explicité, à aucun moment, nous ne voulions nous substituer au travail d'une école de parapente .
Notre but étant simplement de « dégrossir » le travail lors de journées « découverte » de l'activité en mettant les jeunes oisillons en contact avec le matériel, en leur fournissant un minimum d'explications sur le « pourquoi » et « comment » on vole, puis de leur faire découvrir (en salle l'an dernier – mauvaise météo) les premiers rudiments du gonflage de la voile. Une ultime journée nous a permis de leur faire quitter le sol de quelques dizaines de cm sur des petites pentes herbeuses.
Ces journées leur ont donné l'occasion d'accéder à leur stage montagne avec un certain bagage. L'an dernier, Jean-Claude Lievens nous a rapporté que lors du stage, les moniteurs avaient salué notre travail qui avait permis à ces jeunes de gagner un peu de temps en vue d'aborder les vols plus rapidement. Dommage d'arrêter en si bon chemin !
Reste à présent que du matériel d'occasion (voiles + sellettes) encore en bon état, est stocké dans un local dans l'attente de l'un ou l'autre jeune un peu plus motivé.
Je suis également prêt à me ré-investir dans ce type de projet l'an prochain. J'ai cherché des photos mais en vain sauf celle ci-dessous (la salle dans laquelle nous avions effectué les séances de gonflage). Et merci à Michel De Backer pour les vidéos.
Je voudrais aussi adresser nos félicitations, nos encouragements et nos remerciements à Henri de la Croix Rouge, Vincent de la Maison des Sports de La Louvière et Jean-Claude qui ont encore la force de croire que de tels projets soient réalisables et nous l'avons prouvé ensemble l'an passé.

Alain]

<u>Voici le dernier message que nous avons reçu de l'asbl Transit</u>

(Chers partenaires,

Nous n'avons pas pu donner suite au dernier mail d'Alain Grenier car nous n'avions aucun groupe stable de jeunes susceptibles de participer au projet parapente.
En effet, les jeunes en décrochage scolaire arrivent chez nous au «compte goutte » de février à mai avec comme principal souci de retrouver une école.
Il nous est donc difficile de les inclure dans un processus d'apprentissage à long terme tel que le parapente. Etant donné qu'une fois que ces jeunes réintègrent une école, ils n'éprouvent plus le besoin de travailler avec nous.
Nous sommes au regret de ne pas pouvoir poursuivre notre collaboration et espérons pouvoir un jour à nouveau faire découvrir la pratique du parapente à nos jeunes.

Pour Transit

Dello Spedale Rosaria.)



Neuf ans après.....

25 juin.... cela fait près d'une semaine que je suis à Moustier Ste Marie et pas un seul vol………
Les anciens disent : « le mistral, il s'installe pour 3, 6 ou 9 jours…… » Je suis à 6 !!!
A l'atterro de Venascle, je rencontre Patrice, moniteur à Verdon Passion, et trois de ses élèves.
Ils vont monter au Montdenier. Comme pour conjurer le mistral qui souffle encore un peu, je refuse de profiter de la navette, je vais monter par le sentier (1h30 de marche, 450m de dénivelé).
Arrivé au déco, un élève est en vol…. ça ploufe, et dans le quart d'heure qui suit les deux autres font à peu près pareil, quoiqu'en sortie déco… cela a l'air de monter….. Le vent est bien N,
mais parfois la brise redresse la manche a air, et au dessus du petit aérodrome de Puimoisson (1) les planeurs sont prêts.
Je prépare la voile, je suis seul au déco, va falloir choisir le bon moment…. La manche à air se redresse,
la « Factor » s'élève… c'est parti.
Ca tient en sortie déco….100m….200m de pris, cela décale pas mal vers le SSE….. Une seconde voile est au déco,
à mon avis lui aussi est monté à pieds, car pas de véhicule aux abords …
Je m'avance en vallée, ça monte à 1900, quelle option de vol choisir ???
A la radio toutes les balises donnent du N, j'entends même 77km/h sur un site de la vallée du Rhône….
J'ai mon plan…. Je vais m'avancer vers le N face au vent, pour contourner la vallée de Moustier, puis virage à 120° pour revenir sur le plateau de Valensole, et puis j'aviserai….
Je n'avance pas très vite, 12/15 km/h et quand je prends quelque chose, je recule, et puis je perds le gain face au vent…. Au-dessus de la Ferme de Naverre je n'ai fait que 3 ou 4 km et il m'en reste autant pour virer en plaine, ça ne va pas le faire…… Demi tour vers l'atterro. Le pilote qui était en attente au déco vient de partir, il ne tient pas (ou il ne cherche pas à tenir ?)…..Vent de cul ça avance….A l'atterro, il y a du monde….
tient ça bipe…..virage….en peu de temps je suis de nouveau à la hauteur du déco….un planeur arrive dans « **ma** » pompe…. Il est un peu plus bas, mais m'a-t-il vu ? Je lui fait un signe de la main, il me semble qu'il a fait balancer ses ailes, il m'a vu…..Je le trouve un peu trop près de moi, il enroule large mais quand même….
Ca fait 4 ou 5 tours qu'il est avec moi, toujours légèrement en-dessous, mais je ne suis pas très à l'aise….
Il en a assez (pas de moi, du gain) car il file vers le NE……. M…e….il y en a un second 200m sous mes pieds….
ça commence à ne plus me plaire…. Ouf je suis au nuage (enfin… 100m dessous) à 2350m…je peux partir…
Entre-temps, j'ai bien dérivé vers le SE, je suis presque au bout de la crête du Mont Denier ….ça y est c'est décidé je vais à La Palud sur Verdon, et si cela ne passe pas le col de la Croix de Chateauneuf, il y a de quoi poser au pied.
Ca avance à plus de 60km/h, et je passe facilement le col, La Palud est à mes pieds
Poser à la Palud, c'est un peu un rêve pour moi, car c'est là (fin 1999) que j'ai découvert l'existence du parapente !!!!!!
Poursuivre mon vol, serait limite risqué avec le survol des Gorges du Verdon…..donc faut poser.
Le vent météo N qui rentre par le col, et la brise SO qui remonte des Gorges ne font pas bon ménage…faut gérer…
Je pose juste à l'embranchement de la route des Crêts…19km avec le détour par la ferme de Naverre.
Le retour en stop sera facile jusqu'au village de Moustier, mais la remontée vers Vénascle sera moins évidente, mais grâce à nos amis Luc et Monique qui sont avec nous en vacances, deux heures de marche sous le cagnard me seront évitées. Joël

(1) Puimoisson est le site idéal pour pratiquer le VOL à VOILE. Au coeur des Alpes de Haute Provence, le terrain se situe au pied de la Serre de Montdenier, à la jonction du plateau de Valensole et des Préalpes. Ce lieu stratégique en fait une excellente plate-forme de départ pour tous les types de vols envisageables, en fonction de vos envies:

- Vols de plaine vers le sud ou dans la vallée de la Durance.
- Vols de montagne dans les Alpes du sud.
- Vols plaisirs dans les Écrins.
- Vols de distance vers la Suisse (700 - 1000 km).
- Vols d'onde.

Barbecue du samedi 9 mai

Malgré une météo peu optimiste, et étant donné que le vent est annoncé SO, le rendez-vous est fixé au terril de Strépy en vue de rencontrer tous les participants à notre sortie-club d'Annecy du mois de juin, mais aussi tous les amis du clubs.   Jean Aerssens, pilote local, est le premier sur place.
Avant d'entamer nos hostilités, nous montons au déco pour tenter un petit vol bien que les conditions ne soient pas géniales. Jean s'élance le premier ; le vent n'est pas très fort et tourne même vers le NO. Comme on s'y attendait un peu, le vol de Jean n'aura pas duré très longtemps. Pascal et moi ne feront pas beaucoup mieux, hélas mais on a volé…..Le temps n'étant pas très certain, nous rejoignons le camps de base pour préparer le barbec' . Georges, Joël, Alain, Guy, Franco, Michel, Vincent, Tiemen, Jean-Marc et Max arrivent les uns après les autres.   On s'installe à « la bonne franquette » au pied du terril côté centrale électrique.   On décapsule quelques bouteilles le temps pour la braise de prendre de bonnes couleurs. Joël, l'homme prévoyant, déplie une table de camping tandis que Georges donne ses ordres aux apprentis « ventileurs » (Pascal et le Président) pour aviver au mieux les flammes.
L'ambiance est bon enfant. Chacun raconte ses derniers beaux vols, et son expérience acquise au cours de ces dernières années ou ses frayeurs parfois. Max nous fait part de ses histoires de comptes en Suisse et nous le garanti sur facture…. Alors Max, on la voit quand ta Véga ?
La fin de la journée sera plus humide mais le président a tout prévu pour nous mettre un peu à l'abri d'une averse passagère.   Espérons que le temps soit un meilleur pour notre prochain barbecue du mois d'août (peut-être le 1er W-E d'août).   Voici quelques photos souvenirs de cette journée, voir toutes les autres sur le site internet du club.

Alain













Sortie club de juin (Lac d'Annecy et ses environs)

Je vous passerai les détails des préparatifs et de la route qui sont toujours trop long tant on aspire de voler. Entrons dès lors dans le vif du sujet c'est à dire le **samedi après-midi** où Jean Aerssens a la bonne l'idée de nous faire aller directement sur le site du Semnoz avant de déposer les bagages et de perdre tout espoir de voler le 1er jour. Avec un chauffeur attitré (Max), on n'est pas trop fatigué par la route.
Le 1er vol sera une forme de mise en jambe pour tout le monde, voir de saut de barrière pour certain… L'atterro est loin en plaine mais de bons petits thermiques permettent à tout le monde d'y arriver sans histoire. Voilà un bon petit vol sympa qui mettra tout le monde de bonne humeur sans compter sur l'accueil oh combien chaleureux de notre hôte Bernard « commandant » du gîte de Glaise dans la commune de Faverges (garde à vous, repos pour tout le monde). http://giteglaise.chez-alice.fr/
Dimanche matin, 7 heures…houuuuu !! c'est un peu tôt Joël ! toute la troupe est debout pour aborder le p'tit déj' indispensable. Dur dur les vacances… Le soleil aussi est au rendez-vous, il a l'air plus en forme que nous. Le site de Marlens s'impose pour le vol du matin. Passage obligé par l'atterro pour ceux qui ne le connaissent pas. Peu de vent en vallée, c'est bon.
On est les 1ers au déco ; on attend un peu que le plafond monte et que la brise s'installe puis on décollera chacun notre tour y compris le chauffeur qui a quand même pris sa voile. Alain H. ira vers St Ferréol histoire de quitter le bocal. **[Pour info, la 1ère page du journal est consacrée à notre ami Luc Verniers au déco de Marlens].** Après le casse-croûte de midi, direction Montmin. Les pilotes équipés très légèrement sont désormais avantagés car les montées se font dorénavant à pied au départ du col de la Forclaz (sauf pour les écoles bien sûr et les deltistes qui ont reçu l'autorisation de la mairie). OUFF, on n'a plus 20 ans…va falloir que je pense à changer de sellette. Au 1er vol, Joël ira se poser au-delà des dents (12 bornes) à « Les Ferrières » près du Parmelan mais le vent de nord nous invitera à voler plus sagement en local. 2ème vol, souvenirs de thermiques enroulés avec Pascal au Roc du Roux. Brise soutenue à l'atterro.

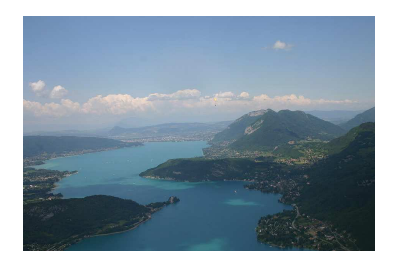






Lundi, vu le vent de nord, repli sur le site de Montlambert. Le soleil est de la partie et les conditions seront bien thermiques sans être turbulentes.
Nous ferons deux vols sur le site mais en restant en local.
Mardi, nous partons directement chez les Indiens…les thermiques nous décochent de bonnes flèches…Le soleil « tape » et nous prenons des couleurs (Peaux-rouges). Nous croisons Thierry Moreaux et Joël Favre pour un stage cross dans la région. Au second vol, Alain H. et notre Joël traversent la vallée vers Villard d'Héry à un peu plus de 5 km devant. Pour le vol du soir, nous allons voler à Chamoux/Gelon. Alain H. retraverse à nouveau la vallée puis remonte vers Albertville (9 km au compteur).







<u>Mercredi</u>, On décide de rester sur Annecy. Marlens le matin et Montmin l'après-midi, du moins pour ceux qui se mettront en l'air (Alain, Luc et Joël) car les thermiques sont forts et le vent de Nord rentre bien aussi. Nous sommes nombreux à attendre l'accalmie qui ne viendra pas. Les journées sont malgré tout agréables et la bonne humeur est de mise. Les repas du soir sont toujours mémorables, notre accordéoniste, Alain H., nous invite à pousser la chansonnette tandis que le Président de notre fédé nationale, Yves, de passage au gîte, dirige la chorale…
[Nous apprenons aussi la triste nouvelle concernant un parapentiste belge, J-M Robin, que nous avions rencontré la veille].







Le **<u>Jeudi</u>** est toujours bien ensoleillé. Le p'tit déj' avalé, direction Marlens. Pour tout le monde, ce sera le plus beau vol du séjour sur ce site. Les conditions y sont meilleures. Quelques voiles montent vers le Charvin et Joël passe le verrou et se pose à Ugine (ah oui ça souffle dans l'entonnoir !!!). Pour le second vol, nous retournons à Montlambert où c'est plus thermique et un peu plus turbulent que les autres jours. Alain Hottois et Joël (nos deux crossmen) se taillent vers Albertville et se pose à Gilly/Isère (25 km). C'était bizarrement plus cool sur les crêtes que pour nous en vallée où l'on se fait un peu secouer les plumes. Une fois nos deux compères récupérés, nous retournons à Chamoux où ce sera aussi notre plus beaux vols du séjour sur ce site. Beau vol collectif sur la crête en bordure de vallée. Jean décide à son tour de quitter la troupe et remonte en direction d'Allevard. Je le suis un moment en trouvant cette idée inattendue compte tenu de la brise de vallée qui nous empêche d'avancer bien loin vers le sud. J'abandonne cette idée pour me poser à l'atterro officiel tandis que Jean, collé au relief, va se poser à Villard 5 km devant. Pas mal Jean. Moi j'y ai pas cru. Notre chauffeur a également reçu la permission de voler…mais pas d'atterrir dans le champ d'à côté… De retour à Faverges, nous apprenons que ça avait bien volé à Montmin. Ca sent déjà la fin du séjour et la météo prévue pour le lendemain est moins bonne.
Le **<u>vendredi</u>** arrive donc. Joël propose un vol aux saisies (Signal de Bisanne). Tout le monde adhère à l'idée, pour changer de site. Au déco la vue sur le Mont Blanc est superbe. Il y a un peu de vent et il fait moins chaud. On enfile rapidement nos combis. Un petit vol dynamique à 1800 m nous aurait agréés mais le vent faibli et nous voilà tous partis pour une longue glissade vers Villard-sur-Doron. Puis le ciel se couvre rapidement et le soleil nous quitte. Nous tentons un dernier vol à Montmin mais le vent de sud rentre et quelques gouttes nous obligent à abandonner. Nous rentrons prématurément au gîte.
Après le souper, les bagages étant prêts, nous saluons Bernard, non sans le remercier de son accueil et de ses talents culinaires. Que voilà une bonne adresse !
Luc et Alain Legentil quitteront Faverges le lendemain. Tout le monde fut unanime pour reconnaître que nous avions passé une excellente semaine dans la joie et la bonne humeur. On a volé tous les jours bien que nous ayons déjà eu une meilleure météo sur Annecy.
Encore chapeau à Joël pour l'excellente organisation et Merci à tous les participants pour la super ambiance.
On peu parler de réussite complète. Alain



Nouvelles….brèves :

- Cross de **214 km** depuis Beauraing le 2 juin dernier (Paul Smith et Christophe Neyns).
Bravo à tous les deux (Bravo aussi à Olivier Legrand les a accompagnés jusqu'aux ¾ du parcours – 160 km).
Christophe qui vole sous une DHV 2 (Sigma 7) a donc explosé son compteur et prouve par la même occasion qu'il est possible de réaliser des très beaux vols sous une voile de ce niveau.

- Notre président des Ailes du Levant peut-être bientôt sur les ondes de la RTBF. Il nous en dira plus par mail dans les prochains jours. Il aurait également pû être l'acteur d'une émission de télé (Vu du haut) de la RTBF mais les conditions météo(T° trop chaude) pas terrible de la mi-juin (du moins pour un des terrils du Borinage d'où les images devaient être réalisées) n'ont pas permis la réalisation de l'émission.

- Début septembre (du 29/08 au 05/09), on refait St. André, c'était tellement bien l'an passé….
Ces sorties sont évidement ouvertes à tous les membres en priorité, mais aussi aux autres pilotes PAF : 400€.
Pour les conditions de vol, tout le monde y trouve son compte, du petit plouf au cross engagé en passant par la restit' magique du soir….. à chacun de choisir. Pour info, il reste 2 places disponibles à ce jour.
Un tout grand merci à Joël pour son implication dans l'organisation de ces sorties. C'est un sacré boulot.
Merci Joël !

- Pour rappel, et à sa demande, Olivier Boitquin n'est plus le secrétaire du club, il a été remplacé par Michaël Adam. Olivier demeure tout de même administrateur du club.

www.parapenteconfluence.be

0478 25 02 64 → (11-19 h/u sauf le dimanche / behalve zondag)

Importateur 





Nouvelle voile chez GIN, la ‘’ Sprint ’’

Ils ont mis 3 ans pour la concevoir, elle succède à l’excellente ‘’ZULU’’

Demandez le comparatif entre 41 parachutes de secours fait par la FFVL et la SHV.
Apco se situe en tête sur presque tous les tests.

Stages : de juillet à novembre (débutant et perf)
Voir site internet

Séjour à Annecy – Juin 2009.

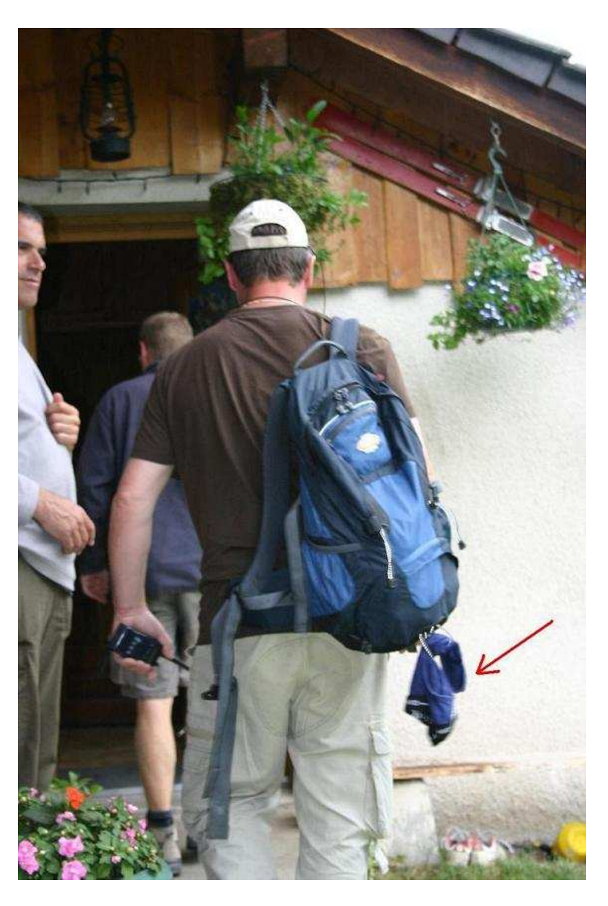
Ou l'art de passer incognito dans un hôtel ★★★★ (☺☺ 👌)

C'était notre dernier jour. Le vol du matin au décollage du Mont Bisane, aux Saisies, nous avait fait survoler avec plaisir la vallée du Beaufortin. L'après-midi, le ciel se couvrant, notre petit groupe se déplace vers Annecy. Le vol prévu se révélant assez hypothétique, je sollicite le désir de me baigner au lac, suivi par Pascal bien décidé à faire trempette.
La température de l'eau est excellente et l'envie fut plus forte : Pascal s'y jeta…en slip vu l'improvisation de la situation.
Après ce bain, il fallut bien faire sécher ce vêtement discret !
Pour passer le temps, en attendant le retour des copains, je propose à Pascal de visiter l'abbaye de Talloire transformée en hôtel 4 étoiles.
Fort de ses règles de civisme, notre ami doutait de ma proposition de pénétrer en ce lieu sans y être invité.
Et, je finis par le convaincre en le persuadant de m'adresser à l'accueil. Nous voilà donc partis !
Avec le sourire bien connu des gens du coin, l'hôtesse nous annonce qu'une exposition de peinture est en cours d'installation au 1er étage et nous en autorise l'entrée.
Le mobilier ancien, la structure du bâtiment valent le détour et …la gentillesse de l'artiste aussi.
Nous entamons donc la conversation sur son œuvre. Elle a cependant vite reconnu en nous, non pas des acheteurs potentiels, mais des touristes en ballade.
Savez-vous comment ?
….par le slip que Pascal, pour en faire le séchage, avait accroché….à l'extérieur de son sac à dos.

« Honteux et confus, il se jura , mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus » photos à l'appui….

Jean A.





Bienvenue chez **Les Passagers du Vent** ...
Depuis + de 20 ans, + qu'une école, + qu'un magasin... **une Passion**!



Boutique parapente Annecy / Talloires, Grand Bornand. Ecole parapente Annecy / Talloires, Grand Bornand.
Vente en ligne parapente, sellettes, parachutes, accessoires parapente.

Aerosport - Les Passagers du vent - Ecole Parapente Talloires - Matériel boutique - Centre d'essais - Ecole - Baptême

Annecy / Talloires : Zone Artisanale de Perroix - 74 290 Talloires - 04.50.60.71.21

E-mail: contact@lespassagersduvent.com

L'école de parapente créée par Pierre Naville **est reconnue pour la qualité de son enseignement.**

La référence du parapente à Talloires Lac d'Annecy et sur Le Grand Bornand - Haute-Savoie - Le bonheur est dans le ciel...!



Voici le tableau de départ du Challenge « Raph » 2009. 11 pilotes ont émis le souhait d'y participer. Pour le fun, il aurait été sympa que plus de monde y participe. N'oubliez pas de nous avertir de vos distances afin que l'on puisse actualiser ce tableau régulièrement. Et juste pour info, nous avons déjà reçu de superbes lots. Un grand merci à nos généreux donateurs.

Noms, prénoms	Challenge « Raph' » 2009	02/04	12/04	13/04	14/04	15/04	21/04	22/04	31/05	02/06	03/06	04/06	25/06	26/06	TOTAL PROVISOIRE
Adam Michaël	15 km														0
Boitquin Olivier															
De Backer Michel	80 km														0
Gaereminck Pascal															
Grenier Alain	350 km														0
Hottois Alain	197 km								4	6 + 9		23			42
Joly Vincent	70 km		5	5	5	5									20
Lievens Jean-Claude															
Louesse Max	140 km														0
Marioli Franco	250 km														0
Milon Patrice															
Monnier Georges	120 km														0
Pelletier Dominique		12					8 + 18	25			20				83
Stoupy Guy	35 km														0
Verheecke Freddy															
Wetz joël	150 km								12	5.5	7.5	5 + 25	19	21	95
Zadworny Jean-Marc	25 km														0

Pour info : Les distances de Dominique Pelletier ont été effectuées en Belgique principalement au départ du site de Beauraing mais malheureusement, il ne s'est pas inscrit au challenge. Quant à Alain Hottois et Joël, leurs distances ont été effectuées à Annecy et ses environs (Marlens, Montlambert, Chamoux) mais aussi dans la région de St André les Alpes pour Joël.

Vincent Joly a effectué ses distances au départ du Drumont vers Fellering dans les Vosges.

Sans vouloir vous forcer la main, nous vous signalons déjà que nous avons reçu de beaux lots au cours de notre séjour à Annecy et donc tous les pilotes ayant décidé de jouer le jeu pour le challenge seront d'office récompensé quelque soit le résultat final. On a été bon joueur aussi, et on vous a laissé jusque fin juin pour vous inscrire mais il n'y avait aucune obligation bien entendu mais compte tenu des lots, c'eût été dommage. Les lots seront bien entendu distribués lors de l'Assemblée générale.

Alain

Infos - Sortie Club “Les Ailes du Levant”

Dates: samedi 28 août au samedi 5 septembre en matinée

Lieu : St André les Alpes, mais aussi fonction des envies Lachens, Moustier, Digne, Gourdon

Transport : Minibus 9 places loué au départ de Belgique

Hébergement : Gîte de Moriez en ½ pension en chambre de 5 personnes

Coût : 375 € pour les membres des Ailes du Levant
400 € pour les non membres
y compris :

- Location minibus
- Carburant véhicule
- Péages
- Logement en demi pension non compris :
- Casse croûte de midi
- Boissons

Accessible aux pilotes autonomes de tous niveaux en fonction du moment de vol, matin, thermiques, restit…….. Bonne ambiance assurée. (N’oubliez pas votre maillot de bain mais également un peu de matos pour la chasse aux fossiles - petit marteau et sac à dos - si d’aventure ça ne volait pas… mais quand le président est là, ça vole toujours dixit Joël…

…..et quelques photos de notre ami et membre-club Michel De Backer lors de vols dans les Pyrénées







Information

Pas mal d'entre nous utilisent encore (et ils ont bien raison !!!!!!!) la bonne veille TH22 de Kenwood, j'ai trouvé ce petit aide mémoire qui se glisse facilement dans le sac de la voile **Joël**

Radio KENWOOD TH22E – aide mémoire

VERROUILLAGE / DEVERROUILLAGE
Verrouillage F, MR / Dé-verrouillage F, MR
CHOIX DE L'ECHELON DE FREQUENCE (Pas)
VFO pour sélectionner VFO
F, T/CT
Tourner ENC/SQL
VFO
CHANGEMENT DE FREQUENCE
VFO
F ==> un trait apparaît sous le chiffre des MHz (ex:143.9875)
Tourner ENC/SQL pour + ou - MHz
F
Tourner ENC/SQL pour affiner en fonction du pas
SELECTION DE LA PUISSANCE DE SORTIE
F, PTT (L sur écran) Low 0.5W
F, PTT (EL sur écran) Economic Low 0.05W
F, PTT (rien sur écran) Puissance maxi 3W
ENREGISTREMENT FREQUENCE PRIORITAIRE
Afficher la fréquence désirée (ex : FFVL 143.9875)
F (1sec), CALL
RAPPEL FREQUENCE PRIORITAIRE
CALL
MEMORISATION D'UN CANAL DE MEMOIRE (0 à 39)
Afficher la fréquence
F (1sec)
Sélectionner le canal mémoire avec ENC/SQL
Mettre en mémoire MR
RAPPEL D'UN CANAL DE MEMOIRE
MR
Sélectionner le canal de mémoire avec ENC/SQL
BALAYAGE DE TOUS LES CANAUX DE MEMOIRES
MR (1sec)
F pour arrêter le balayage
BALAYAGE DE VFO (SCAN)
VFO (1 sec.) ENC/SQL pour inverser
F pour arrêter le balayage
BALAYAGE CANAL PRIORIT. et CANAL MEM. EN COURS
MR
CALL (1 sec.) F pour arrêter le balayage
BALAYAGE CANAL PRIORITAIRE / VFO en cours
VFO
CALL (1 sec.) F pour arrêter le balayage
MENUS
Appuyer sur CALL et allumer la radio avec POWER ON
ENC/SQL pour choisir le MENU
CALL pour choisir l'OPTION (**DEFAUT**)
01 Economiseur de batterie **ON**/OFF
02 Arrêt automatique (APO) **ON/**OFF
03 Reprise de balayage **TO**/CO
04 Bip de clavier **ON**/OFF
05 Inhibition d'émission ON/**OFF**
06 Verrou d'encodeur d'accord ON/**OFF**
07 Décalage d'émission automatique **ON**/OFF
08 DTSS/Retard d'émission d'appel **350ms**/550ms
09 Maintien d d'émission DTMF (2s) ON/**OFF**
10 Accord silencieux recherche personne ON/**OFF**
11 Annulation recherche personne auto. ON/**OFF**
12 Affichage du canal ON/**OFF**
13 Temporisateur (Time out) 30/60/90/180/**900 s**
14 Verrouillage fréquence occupée ON/**OFF**

MICRO -- modèle SMC 34 --
Boutons : **1** = VFO - **2** = Mémoires - **3** = Canal Fréq. Prioritaire

Pour y voir plus net...(vu sur la toile)

http://etienne.chouard.free.fr/Vols/index.html

Quelques récits de vols, ça date un peu mais..... Tout se passe dans le SE de la France, je vous conseille pour notre prochaine sortie a St André le récit : **St André les Alpes / Allos**….. les photos sont superbes, et cela rappellera des souvenir à Alain Hottois………

http://www.augredelair.fr/joomla/documentation/DocChasseurDeThermiquesWillGad.pdf

Pour les chasseurs de thermique, j'ai trouvé ceci……et en plus il y a les commentaires de Luc Armant (toujours classé dans les premiers à la Coupe de France de Distance : CFD)
N'hésitez pas de naviguer sur le site du club Augrédelair……
Ils sont gestionnaires du site du col de Bleine, c'est prévu d'y aller lors de notre sortie à St André……

http://www.victorb.fr/

Des récits de vol autour de St André et du col de Bleine….encore des rêves pour St André.

http://videoparapente.over-blog.com/

Le blog d'un pilote des Alpes du nord (Stéphane Bolenger qui nous invite même à ne pas hésiter de télécharger ses vidéos), il ne faut pas rater les vidéos : Tuto cross vidéo…..j'ai rarement vu un truc aussi bien fait. Un véritable mode d'emploi pour aborder les cross dans les Alpes du Nord avec des tas d'explications pour des cross à la portée de pilotes n'étant pas forcément de grands champions.

Mais aussi tout simplement :
http://www.vimeo.com/paraglidingchannel   toutes les vidéos sont supers-jolies.



Matos à vendre

Matos à vendre

APCO Keara M	PTV : 79 – 99 KG (ANNEE 2003). TRES BON ETAT GENERAL. PRIX : 600 € (Bleue) GSM : 0476.26.79.80 (Alain Grenier)
ITV Equinox 26 Annonce à vérifier	PTV : 73 – 95 kg révisée en juillet 2001 sans sellette (Bon état) 1240 € Bon état Gsm : 0477/55.43.28 (Vincent Joly)
GRADIENT Bliss 28 Annonce à vérifier	PTV : 95 – 120 kg (pratiquement neuve) jaune 08/2002 Prix sacrifié : 1100 € à voir ! Gsm : 0478/88.35.91 (A.Hottois)
OZONE Proton M Annonce à vérifier	PTV : 80 – 105 kg (Blanche/bleu) TBE Prix à discuter (elle doit partir !) Gsm : 0475/69.04.56 (Ch.Dumont)
TREKKING Urraco L Annonce à vérifier	PTV : 85 – 105 Kg Inter-Perf (équipé de trims) Couleur : Mauve/blanc gris TBE comme neuve Gsm : 0497/45.38.12 (O. Boitquin)
GRADIENT Saphir Annonce à vérifier	PTV : 85 – 110 kg bleue/blanche jamais accidentée Prix : 400 € (avec le sac tout neuf) TBE Gsm : 0478/88.35.91 (A.Hottois)
Je Cherche :	1 sellette L, un secours, 1 radio d'occasion. Pour toute offre, s'adresser au … n'hésitez pas à venir y mettre vos annonces
A vendre :	Collection quasi complète du PARAPENTE MAG du n° 2 au n° 100 (4 € le N°). Pour toute info : 0476/26.79.80 (Alain Grenier)

Si vous souhaitez voir votre matériel (voile, vario, secours etc…) apparaître sur cette page, envoyez-moi un petit message aussi complet que possible et votre président fera le reste.
Cette page est exclusivement réservée à la vente ou à la recherche de matériel de vol libre ; si vous avez une caravane à vendre, c'est pas ici.
Tenez-moi au courant de la situation de ce matos à vendre, en me signalant s'il a été vendu ou pas, de façon à ce que nous puissions réactualiser cette page.
N'hésitez donc pas à nous faire parvenir votre annonce (un petit coup de fil ou un mail suffisent), elle paraîtra dans le prochain numéro de votre journal "ASCENDANCE" électronique.
N'oubliez pas que vous pouvez aussi les poster sur le site internet du club : http://www.lesailesdulevant.be

Alain.

Sombre mois de juin

Nous ne pourrions bien entendu pas passer sous silence la disparition récente de 3 pilotes belges.
-Tout d'abord Jean-Michel Robin (56 ans) lors d'un stage « cross » en compagnie de l'école Fou d'L et de Joël Favre dans les Alpes du Nord (site des Ebaudias) le 2 juin dernier. Nous étions dans le coin lors du drame. Nous l'avions rencontré le matin même et nous attendions de ses nouvelles qui, malheureusement, ne nous sont jamais parvenues.

-Vous aurez aussi appris la triste nouvelle concernant Michèle Baptiste qui a mis fin à ses jours, en Australie où elle vivait depuis quelques années. Nombreux sont ceux qui pour une raison ou l'autre ont eu le plaisir de la côtoyer soit lors d'une formation, un conseil, une engueulade peut-être car Michèle était entière et c'est à coup de mots magiques que vous reteniez ses leçons… Michèle était une grande passionnée et donnait sans compter. Elle n'a laissé personne indifférent. Elle a surtout transmis sa passion à beaucoup d'entre nous. Merci pour tout Michèle !

-Puis plus récemment, le décès de Marcel Van Heule, responsable site à Rochehaut mais s'occupait aussi de Corbion et Poupehan. Il venait de terminer un vol sur son site fétiche. A 69 ans, il était aussi membre d'honneur à la FBVL.

Jean-Michel, Michèle, Marcel, ce n'est qu'un au revoir ; gageons que l'au-delà soit rempli de sites fabuleux sur lesquels vous continuez à déployer vos ailes.
Nous adressons à toutes les familles concernées et aux proches nos plus sincères condoléances.

Les Ailes du Levant